



**POLITIQUE
BIOALIMENTAIRE**
2018 | 2025

FEUILLE DE ROUTE

Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)

Édition 2023

ALIMENTER
**NOTRE
MONDE**

La présente feuille de route 2023 est à sa quatrième édition. Celle-ci a fait l'objet d'un bilan et d'une mise à jour, en date du 31 mai 2023, dans le cadre de la préparation de la 4^e rencontre annuelle des partenaires du 26 mai 2023.

Le bilan est présenté en introduction de la présente feuille de route. Une première section présente les principales réalisations, couvrant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Une deuxième section porte sur les priorités et enjeux pour 2023-2024 considérant l'objectif de contribuer à l'économie durable du Québec.

Les tableaux présentant les mesures n'ont pas donné lieu à une mise à jour en 2022 et en 2023.

NOTES AUX LECTEURS :
La liste des sigles et acronymes utilisés se retrouve à la fin du document.

Principales réalisations 2022-2023

- Poursuite de la mise en œuvre du Programme d'appui aux collectivités qui vise à contribuer à l'édification de collectivités plus accueillantes et inclusives pour les personnes immigrantes et les minorités ethnoculturelles afin d'augmenter leur contribution à la vitalité et à la prospérité des régions du Québec. En 2022-2023, 72 conventions d'aide financière étaient actives avec les organismes municipaux et 143 avec les OBNL.
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration qui vise à contribuer à la croissance de la migration primaire des personnes immigrantes en région, en les incitant à s'y établir dès leur arrivée au Québec.
- Poursuite du Programme pilote d'immigration permanente des travailleurs de la transformation alimentaire (PPTA) dont l'objectif est de mettre en place une voie de passage de l'immigration temporaire vers l'immigration permanente pour les travailleuses et les travailleurs étrangers temporaires (TET).
- Ajout de 58 professions de niveau C et de 7 professions de niveau 0, A et B à la liste des professions admissibles au traitement simplifié dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires.
- Participation active et régulière à la Table de concertation sur les travailleurs étrangers temporaires œuvrant dans le secteur de l'agriculture.
- Création, en novembre 2022, de la Table de coordination interministérielle sur les TET. Cette table est un espace de concertation gouvernemental, de réflexion, d'échange, en vue d'arrimer les positions et les actions des différents ministères et organismes sur les dossiers en lien avec les TET y compris les travailleurs du secteur de l'agriculture. Elle regroupe notamment le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, le ministère de la Santé et des Services sociaux, la Société d'habitation du Québec et le ministère du Travail.
- Déploiement d'un projet pilote d'accueil et d'installation pour les TET ayant un permis de travail de moins de douze mois dans sept régions du Québec en juillet 2022.
- Signature d'une entente d'aide financière avec le Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ) en décembre 2022, en vue d'assurer une présence à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau afin d'accueillir et d'informer les TET sur les normes du travail et sur leurs droits.

Priorités 2023-2024 permettant de contribuer à l'économie durable du Québec

- Contribuer à améliorer le milieu de vie et l'implication des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles dans la relance économique et l'autonomie alimentaire, surtout au niveau régional.
- Intégrer le secteur bioalimentaire aux missions de recrutement à l'étranger pour attirer des travailleurs œuvrant dans le secteur bioalimentaire. À cet effet, l'ajout du secteur de la transformation alimentaire est prévu aux Journées Québec - Mexique de novembre 2023 et aux Journées Québec - Brésil d'avril 2024.

OBJECTIF 3.1 : Attirer et retenir la main-d'œuvre et la relève

Pistes de travail :

3.1.1 Mieux connaître les besoins actuels et futurs du secteur bioalimentaire en main-d'œuvre et relève

3.1.2 Appuyer l'embauche et le recrutement dans les entreprises bioalimentaires

3.1.3 Appuyer les transferts et les démarrages d'entreprises par la formation, le soutien et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs (Stratégie pour la relève entrepreneuriale bioalimentaire)

3.1.4 Promouvoir les carrières du secteur bioalimentaire

3.1.5 Appuyer les initiatives en matière de santé et d'attractivité des milieux de travail au sein des entreprises bioalimentaires

Section 3 - MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Identifier les opportunités pour promouvoir de nouveaux programmes d'immigration temporaire ou permanente							En cours	3.1.2
Mise en œuvre du Programme pilote d'immigration permanente en transformation alimentaire							Réalisée	3.1.2
Promouvoir le Québec comme destination d'immigration, faire connaître les avantages des carrières bioalimentaires au Québec auprès des candidats et inciter les candidats potentiels pour le secteur bioalimentaire à remplir une déclaration d'intérêt							En cours	3.1.2
Organiser des missions de recrutement sectorielles visant les professions dans le bioalimentaire							En cours	3.1.2
Obtenir des assouplissements au Programme des travailleurs étrangers temporaires afin qu'il puisse répondre aux besoins du Québec (entente du 4 août 2021)							Réalisée	3.1.2
Soutenir les collectivités en région dans leur démarche de mobilisation et de concertation des acteurs du milieu afin d'en faire des milieux attractifs visant à mieux attirer, accueillir et retenir des travailleurs immigrants.							En cours	3.1.5
Collaborer à l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques en entreprise en matière de qualité de vie au travail (mesure 46 de la SNMO) : prise en compte de l'accueil des travailleurs étrangers, notamment dans le secteur bioalimentaire							À planifier	3.1.5

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Participer à la Table de concertation sur les travailleurs étrangers temporaires œuvrant dans le secteur de l'agriculture	AGRIcarrières/ UPA	MAPAQ CNESST MSSS MIFI Gouvernement fédéral, Employeurs, RATTMAQ, TUAC	En cours	3.1.5

Sigles et acronymes

CNESST – Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

CNP – Classification nationale des professions

MAPAQ – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MIFI – Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

MESS – Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

MSSS – Ministère de la Santé et des Services sociaux

PPTA – Programme pilote d'immigration permanente des travailleurs de la transformation alimentaire

PTET – Programme des travailleurs étrangers temporaires

RATTMAQ - Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec

TUAC - Travailleurs Unis de l'Alimentation et du Commerce

SNMO – Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023